



Métiers

De la filière Forêt - Bois

**DEVENEZ « ACTEUR » DE VOTRE METIER !**



Une vidéo de 2 mn qui  
montre votre métier au sein  
de la filière Forêt - Bois



Forêt et Récolte



Transformation

Sclerie / Industries  
lourdes / Recyclage /  
Chimie Verte



Construction



Ameublement

REGLEMENT



# TROPHEE DES METIERS DE LA FILIERE Forêt-Bois

1<sup>ère</sup> Edition

## Règlement du concours

Dans le cadre des actions de promotion du bois dans la filière Forêt-Bois, FIBOIS Grand Est, (association Grand Est des acteurs de la filière Forêt-Bois) présente le **Trophée des métiers** afin que les stagiaires deviennent un « Acteur » du leur métier en faisant partager leur passion à d'autres jeunes et leur famille. L'objectif est de valoriser et de faire connaître les métiers de la filière en passant par les **témoignages de jeunes vers d'autres jeunes**.

L'organisation de ce concours est rendue possible grâce au soutien de partenaires tels que : la Région Grand Est, la DRAAF, le Rectorat, le Campus des Métiers, les centres de formation de la filière <forêt-Bois du Grand Est, la FFB, le PLAB, les OPCO de la filière Forêt-Bois et d'autres acteurs en lien avec le projet.

### Article 1 : Objectifs

« Les Trophées des Métiers » de FIBOIS Grand Est ont pour objectifs de :

- Promouvoir les métiers de la filière Forêt-Bois auprès des jeunes
- Valoriser l'apprentissage
- Mettre en avant les maîtres d'apprentissage

### Article 2 : Conditions de candidature

- Être en entreprise pendant au moins 3 semaines dans le cadre de votre formation que vous soyez élève, étudiant, apprenti ou stagiaire de la formation continue
- L'organisme de formation doit obligatoirement être situé dans le Grand Est
- Le dossier de candidature doit être complet

### Article 3 : Inscription

Les inscriptions se font en renvoyant le dossier d'inscription, ci-joint, complété. Cette démarche est gratuite. **Les inscriptions sont clôturées le 20 Juin 2020.**

En tant que candidat, vous devrez réaliser une **vidéo de 2 minutes maximum** afin de faire la **promotion de votre métier**. La vidéo pourra présenter : l'environnement du stage (entreprise, tuteur, apprenti...), votre parcours, vos motivations pour ce métier... Le ton peut être léger, ton d'un « un jeune qui s'adresse à un jeune » et à ses parents. Les moyens techniques de prise de vue sont au choix du candidat (téléphone, caméra...)

Les organisateurs se réservent le droit de refuser les dossiers incomplets, reçus hors délais ou ne rentrant pas dans l'esprit du concours.

### Article 4 : Les catégories et réalisations éligibles

Les catégories ouvertes aux Trophées sont les suivantes :

- Forêt et Récolte
- Transformation
- Construction
- Ameublement

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la catégorie dans laquelle le participant s'est inscrit en fonction du descriptif du projet ou de la réalisation.

### Article 5 : Dossier d'inscription

Pièces à joindre au dossier :

- La fiche de candidature dûment remplie par l'encadrant du candidat en entreprise, datée et signée (ci-jointe).
- La vidéo de 2 mn maximum libre de droit

Les dossiers de candidature devront être envoyés à : l'attention de Stéphanie TEIXEIRA, Chargée de communication FIBOIS Grand Est ([stephanie.teixeira@fibois-grandest.com](mailto:stephanie.teixeira@fibois-grandest.com)) ou sur clé USB envoyée au : 2 rue de Jarville – CS 50022 - 54181 Heillecourt)

### Article 6 : Attribution des projets et Jury

Un jury composé de professionnels des institutions et partenaires de la filière Forêt-Bois se réunira fin Juin - début Juillet pour sélectionner 4 lauréats parmi les candidats.

Les meilleures vidéos seront présentées :

- Sur les sites internet des acteurs de la filière
- Dans la Newsletter de FIBOIS Grand Est qui est envoyée à plus de 6 000 professionnels et acteurs de la filière Forêt-Bois sur le Grand Est.
- Sur les réseaux sociaux et auprès de la presse

De possible interviews sont à prévoir auprès des médias.

Les prix comportent :

- Un Trophée pour chacun des 4 prix décernés par le Jury contenant une plaque officielle du label « Trophée des Métiers FIBOIS Grand Est 2020 »
- Une campagne de presse locale et dans les magazines de la presse spécialisée Forêt-Bois partenaires de l'opération.
- La présentation des réalisations lauréates sur les sites internet des partenaires.
- Aucun des prix ne pourra être échangé contre sa valeur en argent.

### Article 7 : Droits de propriété et engagements

Les candidats cèdent aux organisateurs tout droit d'utilisation, diffusion et reproduction du contenu des dossiers fournis par le seul envoi des dossiers de participation.

La durée de ces droits est illimitée, permettant des récapitulatifs, bilans et citations dans le cadre ou en référence au « Trophées des Métiers » FIBOIS Grand Est.

Le fait de participer au « Trophée des Métiers » implique l'acceptation pleine et entière du règlement et de la renonciation à toute poursuite contre les organisateurs ainsi que toute personne intervenant dans cette opération.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité si, pour des raisons indépendantes de leur volonté, adviennent des annulations, reports ou modifications du concours, de ses modalités ou des prix.

FIBOIS Grand Est et l'ensemble des organisateurs se réservent le droit d'interrompre ou de modifier à tout moment le déroulement de l'opération.